



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

PRODUITS KRUGER ANNONCE UN FINANCEMENT PROPOSÉ PAR BILLETS DE PREMIER RANG NON GARANTIS

DISTRIBUTION AUX AGENCES DE PRESSE AMÉRICAINES ET DIFFUSION AUX ÉTATS-UNIS INTERDITES.

MISSISSAUGA (ONTARIO), le 26 novembre 2025 – Papiers Tissu KP Inc. (PTKP) (TSX : KPT) a annoncé aujourd’hui que Produits Kruger Inc. (« KPI ») a l’intention, sous réserve de la conjoncture du marché et d’autres conditions, d’offrir par voie de placement privé des billets de premier rang non garantis (les « billets ») d’un capital de 165\$ millions de dollars canadiens (le « placement »). L’intérêt sur les billets courra à partir de la date d’émission et sera payable semestriellement. Les billets seront garantis par chacune des filiales restreintes existantes et futures de KPI, soit les mêmes garants que dans le cadre de la convention de crédit consortiale de KPI.

Dans le cadre du placement, Produits Kruger SB Inc. (« KPSB ») deviendra une filiale restreinte aux termes de la facilité de crédit de premier rang de KPI, de l’acte de fiducie régissant les billets et des actes de fiducie régissant les billets en circulation de KPI, ce qui, selon KPI, améliorera immédiatement le profil de crédit du groupe restreint. KPI compte affecter le produit net du placement au financement du remboursement intégral des emprunts en cours dans le cadre des facilités de crédit de premier rang de KPSB et aux besoins généraux de l’entreprise. KPI a obtenu tous les consentements de tiers requis pour le placement envisagé.

L’offre et la vente des billets ne seront pas inscrites en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa dernière version modifiée (la « Loi de 1933 ») ou des lois sur les valeurs mobilières étatiques applicables, et ne sont pas autorisées aux États-Unis sans inscription ou dispense des exigences d’inscription aux termes de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières étatiques applicables. Les billets ne deviendront pas admissibles à la vente publique sous le régime des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et, par conséquent, l’offre et la vente de billets au Canada seront dispensées des exigences de prospectus de ces lois.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou d’achat ni une sollicitation d’une offre de vente ou d’achat des billets. Aucune forme d’offre, de sollicitation, d’achat ou de vente n’aura lieu dans un territoire où la loi ne le permet pas.

À propos de Papiers Tissu KP Inc.

PTKP a été créée dans le but d’acquérir une participation limitée dans KPI, comptabilisée en tant qu’investissement dans le capital-actions, et son activité se limite à la détention de cette participation. PTKP détient actuellement une participation de 12,1 % dans KPI. Pour en savoir plus, visitez le www.kptissueinc.com.

À propos de Produits Kruger Inc.

KPI est le premier fabricant canadien de produits de papier de qualité à usage domestique, industriel et commercial. La société offre aux consommateurs canadiens des marques reconnues, comme Cashmere^{MD}, Purex^{MD}, SpongeTowels^{MD}, Scotties^{MD}, White Swan^{MD} et Bonterra^{MD}. Aux États-Unis, elle fabrique les produits de marque White Cloud^{MD}, de même que plusieurs produits de marques privées. Sa division des produits hors foyer fabrique des produits économiques de qualité et les distribue à une grande variété d’établissements commerciaux et publics. KPI emploie quelque 3 000 personnes et exploite dix usines avec la certification de la Chaîne de contrôle FSC[®] (FSC[®] C104904) en Amérique du Nord. Pour en savoir plus, visitez le www.krugerproducts.ca.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les renseignements de ce type sont généralement reconnaissables à l’emploi de termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s’attendre », « planifier », « avoir l’intention », « prévision », « avenir », « orientation », « prédire », « projeter », « devoir », « stratégie », « objectif » ou d’autres expressions similaires évoquant des résultats futurs. Dans le présent communiqué de presse, il s’agit notamment des énoncés concernant les modalités proposées des billets, la réalisation, le moment et la taille du placement et l’emploi prévu du produit du placement. Bien que PTKP estime les attentes précitées raisonnables, elle ne peut garantir qu’elles s’avéreront exactes. Le lecteur ne doit donc pas s’y fier indûment.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur. Par leur nature même, ils comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, à la fois généraux et spécifiques. Il est donc possible que les prédictions, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas. Sont notamment visés par ces risques ceux associés à la disponibilité de capitaux et de financement, aux conditions générales de l'économie, des marchés et des affaires, ainsi que d'autres risques abordés à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de PTKP datée du 5 mars 2025 et qui peut être consultée sur SEDAR+ à l'adresse suivante : www.sedarplus.ca. Si un ou plusieurs de ces risques et incertitudes se réalisaient, ou si les hypothèses précédemment énoncées se révèlent incorrectes, le rendement et les résultats ultérieurs de PTKP pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus aux présentes. Nous déconseillons au lecteur de se fier indûment aux opinions, aux plans, aux objectifs, aux attentes, aux prévisions, aux estimations et aux intentions qui sont exprimés aux présentes, puisque les résultats réels pourraient différer considérablement en raison des nombreux facteurs dont ils sont tributaires.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse ne visent qu'à donner des renseignements sur les objectifs, les intentions et les attentes de la direction et ne sauraient être utilisés à d'autres fins. Les énoncés sont formulés en date des présentes et PTKP ne s'engage aucunement, à moins d'y être tenue par la loi, à publier des mises à jour ou des révisions à la lumière de faits nouveaux, notamment ultérieurs.

RENSEIGNEMENTS :

François Paroyan
Avocat et secrétaire général
Papiers Tissu KP Inc.
905-812-6936
francois.paroyan@krugerproducts.ca

INVESTISSEURS :

Doris Grbic
Directrice, Relations avec les investisseurs Papiers Tissu
KP Inc.
437-882-2596
ir@krugerproducts.ca